

Première Infolettre de Peyre en Aubrac



Le bulletin municipal étant un bi-annuel, celui-ci ne peut pas traiter de l'actualité mais seulement relater des événements passés.

Voici donc « Infolettre de P-en-A » qui a pour mission première de vous informer des dernières actualités de la commune et aussi d'être au cœur d'une communication événementielle. La situation sanitaire ne permettant pas la réalisation d'un agenda des manifestations, cette infolettre sera fortement utile le moment venu pour les associations et autres. Pour cela, il suffira de nous faire connaître vos événements par un mail à : peyreenaubrac@orange.fr en indiquant comme sujet « Infolettre de P-en-A ».

Son format est un fichier PDF (Portable Document Format qui se traduit de l'anglais en « format de document portable »). Son avantage ? action, réaction, pas de coût de diffusion mais surtout les PDF peuvent contenir des liens et des boutons, des contenus audio et vidéo, etc.

Exemple : la seule façon de la recevoir l'infolettre est une inscription sur le site de P-en-A. Si vous recevez cette Infolettre, cela signifie que vous êtes déjà inscrits. Pour les autres, voici le lien d'inscription : <https://go.formulaire.info/form?p=YjEUjWdx>

Il suffit de cliquer sur le lien et hop, vous êtes sur la page d'inscription.

Cette infolettre ne sera pas France Soir, la commune n'ayant pas de service de presse, mais seulement une feuille de chou aux services des habitants de la commune.

Assez bavardé...

Le prochain Bulletin municipal est bouclé.

Sa distribution va commencer à partir du 18 janvier et s'étaler sur environ 1 semaine. Auparavant, le délai entre le bouclage et la distribution était de 3 semaines. Nous avons souhaité raccourcir ce délai de moitié. Pour cela, la distribution sera faite par l'imprimeur. Certes, ce ne sont pas des gens de métier et il pourrait bien y avoir quelques couacs. De ce fait, nous déposerons quelques exemplaires supplémentaires dans nos mairies. Et puis, à partir du 23 janvier le N° 8 sera en ligne sur le site de P-en-A en format pdf : <https://peyreenaubrac.fr/home/echo-municipal/>

Merci à nos agents et à ceux de la DDT.

Ils ont fait de gros efforts, avec cette neige qui a surpris tout le monde.

Malgré tout, afin de sécuriser la circulation des piétons, il a été nécessaire de faire appel à une entreprise privée pour débarrasser les trottoirs d'Aumont de la neige accumulée.





L'Association des Commerçants et Artisans d'Aumont-Aubrac communique :

Dans le cadre de notre participation à l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune de Peyre en Aubrac, nous sommes régulièrement sollicités directement dans nos commerces, pour orienter des personnes recherchant un bien immobilier sur notre commune.

Pas plus tard qu'hier, un couple de l'Hérault, qui souhaiterait s'installer sur notre commune, nous a demandé si nous connaissions une offre correspondant aux recherches suivantes : un pavillon sur la commune de Peyre en Aubrac, avec un terrain pour un petit jardin et pour stationner un véhicule, soit en location soit en vente, avec pas trop de travaux.

Si vous connaissez des offres qui pourraient correspondre à cette demande, nous vous remercions d'avance de nous en faire part, afin de pouvoir les leur transmettre.



Office de Tourisme

Il nous s'informe des activités nordiques en Aubrac : <https://ot-aumont-aubrac.fr/hiver-en-aubrac/>

Nos sapeurs-pompiers du centre d'Aumont-Aubrac

Ils ont commencé leur tournée de calendriers début janvier. Ils portent le masque, ne rentrent pas dans les habitations et respectent les horaires du couvre-feu. Néanmoins, réservez-leurs un accueil chaleureux.



Le lien pour les 10 sites de la Terre de Peyre : <https://www.terredepeyre-lozere.com/>

Pour terminer cette Infolettre

L'ensemble des élus souhaite à la population une bonne et heureuse année 2021 en espérant qu'il n'y aura pas trop de mauvaises surprises.

